

LES FERMES DE L'ALPE

L'Alpe d'Huez

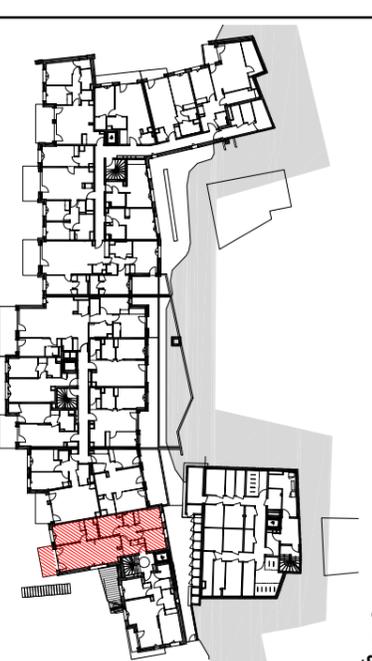
Avenue de l'Ecluse

4 PIECES + cabine

Bâtiment B - B102 TMA02 - niveau 1

Entrée	5.56
Séjour/Cuisine	31.98
Chambre 1	12.70
Chambre 2	9.07
Chambre 3	9.62
SdB	6.97
SdE	4.22
WC	1.49
Dgt/Coin-cabine	8.69
Surface Habitable Totale	90,30 m²
Balcon	8.63

Plan de repérage - niveau 1



TE - Tableau électrique
GT - Gaine technique
Pl - Placard

PF - Porte-fenêtre
F - Fenêtre
Soffite / Faux-plafond hauteur selon indication

20/09/2022

Ech 1:75

ARCANE Architectes Urbanistes Economistes

Plan non accessible PMR mais réversible PMR car les travaux respectent les conditions impératives prévus par la réglementation :

- être sans incidence sur les éléments de structure

- ne pas nécessiter une intervention sur les chutes d'eau, sur les alimentations en fluide et sur les réseaux aérialiques situés à l'intérieur des gaines techniques appartenant aux parties communes du bâtiment

- ne pas intégrer de modifications sur les canalisations d'alimentation en eau, d'évacuation d'eau et d'alimentation de gaz nécessitant une intervention sur les éléments de structure

- ne pas porter sur les entrées d'air

- ne pas conduire au déplacement du tableau électrique du logement

Les surfaces, côtes, gaines, remontées, soffites et faux-plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que les équipements et les réseaux divers, les appareils techniques sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.